



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : services extérieurs

Question écrite n° 6529

Texte de la question

M. Maurice Adevah-Poeuf attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les graves difficultés de fonctionnement des délégations régionales aux droits des femmes. Il nous a été indiqué une insuffisance de personnel entraînant une aggravation des conditions de travail. Il lui demande si elle envisage de remédier à cet état de fait.

Texte de la réponse

Le service des droits des femmes du ministère de l'emploi et de la solidarité a, depuis plusieurs années, une politique de renforcement de ses effectifs régionaux et départementaux en cohérence avec la volonté de déconcentration de l'Etat. Aussi, à chaque fois que des emplois supplémentaires ont pu être dégagés, ces emplois leur ont-ils été systématiquement attribués, en s'efforçant en particulier d'affecter auprès de chaque déléguée régionale une collaboratrice adjointe, chargée de tâches administratives et financières ainsi que de dossiers thématiques. Dans le contexte budgétaire rigoureux actuel, les effectifs sont restés globalement stables, et lorsque certaines délégations connaissent des difficultés passagères de personnel, le ministère s'efforce de pourvoir aux vacances de postes par tous moyens et dans des délais raisonnables.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Adevah-Poeuf](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6529

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4144

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 709